



Info Lutttes N°33

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 22 septembre 2016

PROMULGATION OU PAS, ON N'EN VEUT PAS ! ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL

**A l'image du CNE-CPE, rien n'est gravé dans le marbre.
Ce qui a été validé peut être annulé.**

La rentrée sociale est à l'image de la météo, chaude et orageuse, n'en déplaise à ceux qui avaient déjà enterré le mouvement social.

Sur tout le territoire, ce sont plus de 110 manifestations et rassemblements qui se sont déroulés à l'appel des 7 organisations mobilisées pour continuer de dire NON à la loi travail.

Malgré les mesures de sécurité draconiennes imposées par des préfetures pour pouvoir se rendre sur certains lieux de manifestation, plus de 170 000 salariés, dont 15500 en Seine-Maritime, ont bravé les interdits et battu le pavé pour la 14ème fois.

Tous continuent d'être contre cette loi scélérate.

La CGT continuera de se battre pour, sur tous les terrains, empêcher l'application de cette loi, point par point, mesure par mesure, que ce soit au niveau local, dans les entreprises avec les salariés ou nationalement, tout comme devant la justice.

Nous continuons de nous mobiliser pour faire barrage à cette loi qui n'a pas été votée mais arbitrairement imposée aux salariés de ce pays.

A l'image du CNE-CPE, rien n'est gravé dans le marbre. Ce qui a été validé peut être annulé.

Aux politiques de prendre leurs responsabilités.

Montreuil, le 15 septembre



Le dossier de la semaine ! 15 septembre, retour en images !

Sur tout le territoire, ce sont plus de 110 manifestations et rassemblements qui se sont déroulés à l'appel des 7 organisations mobilisées pour continuer de dire NON à la loi travail. Malgré les mesures de sécurité draconiennes imposées par des préfetures pour pouvoir se rendre sur certains lieux de manifestation, plus de 170 000 salariés ont bravé les interdicts et battu le pavé pour la 14ème fois.

En Seine-Maritime les 3 rassemblements ont rassemblé 15 500 personnes (12000 au Havre, 3000 à Rouen et 500 à Dieppe).



500 à Dieppe





POUR LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS



nvo

“ L'information sociale, juridique et syndicale. ”

LES POSTIERS DU SITE « LE HAVRE-AÉROPORT, EN GRÈVE RECONDUCTIBLE, SOUTIEN AUX CAMARADES !

Depuis 6h ce vendredi 23 sept devant le centre de tri rue du Capuchet au Havre, mobilisation en solidarité avec les postiers en grève pour s'opposer à la restructuration imposée par la direction.

Après avoir sous-entendu vouloir réellement avancer sur les revendications du personnel: pas de pause méridienne et maintien de l'indemnité de collation, notamment, la Direction postale du Havre rompt le dialogue et s'enferme derrière des positions dogmatiques de pseudos services inexistantes et illusoire, pour soit-disant sauver une entreprise au "bord du gouffre" (entreprise qui fait tout de même plus de 23 milliards de chiffre d'affaire).



Cette méprise n'a fait que renforcer la volonté intacte des travailleurs de voir aboutir leur demandes légitimes et argumentées. Devant une telle posture, où La Poste préfère entraver le droit de grève (réquisition d'alternants commerciaux, cadres, cadres sup, Centre d'entraide parisien...), dépenser sans compter en véhicules, essence, heures supplémentaires, viennoiseries..., plutôt que de négocier avec les agents qui font vivre cette entreprise, le mouvement risque de s'étendre à l'ensemble des bureaux de la région Havraise avec le soutien de nombreux syndicats de l'UL du Havre.

La CGT-FAPT 76 remercie tous les syndicats, et l'ensemble des usagers qui sont venus et qui continueront de soutenir les agents du Havre Aéroport. Tous les soutiens de quelque nature qu'ils soient sont les bienvenus. La lutte des classes n'est pas une utopie, elle est là et bien présente, et nous devons gagner cette bataille, pour pouvoir envisager d'autres victoires.

On lâche rien !



L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !



22e jours de grève au CH du Rouvray,

La grève a été reconduite pour la 22e fois consécutive, et cette fois pour une semaine au CH du Rouvray par l'Assemblée Générale souveraine de syndiqués et non syndiqués ..

Ont été décidés par l'AG réunie :

- la reconduite de la grève hebdomadairement.
- le démantèlement du piquet de grève tenu 24h/24, 7j/7 .
- l'instauration d'une permanence, d'un point d'informations et de discussions des salariés.

La communication des horaires se fera ultérieurement.

Ce piquet de grève a été le lieu d'échanges, de rencontres entre collègues de différentes unités qui pour beaucoup ne se connaissaient pas ou très peu. Non ce ne fût pas qu'un endroit où il faisait bon buller en bouffant une merguez comme aiment à le véhiculer certains arrogants méprisants .

La lutte continue, elle est simplement entrée dans une autre phase...

AG 15h00 Lundi 26 Septembre, lieu à définir suivant météo.

ON CONTINUE ON LÂCHE RIEN !!!



le 26 septembre à 13h00

Soutien à notre camarade de Tourres et Cie
(verrerie) dans le cadre d'une procédure de
licenciement

**Rassemblement devant l'Inspection du Travail
79 rue Jules Siegfried**

LE 26 SEPTEMBRE À 17H00

**Assemblée générale de militants
(intersyndicale) à Franklin.**



**MILITANTS
PAS VOYOUS**

**STOP A LA CRIMINALISATION
DE L'ACTION SYNDICALE**

27 septembre :

Journée de mobilisation pour le respect des libertés syndicales

Rassemblons-nous toutes et tous en France, mardi 27 septembre pour dire stop à la répression et à la criminalisation de l'action syndicale.

Ce jour-là, seize salarié-e-s d'Air France sont convoqués au Tribunal de grande instance de Bobigny, et notre camarade de Rhône Alpes sera auditionné à Grenoble.

Le 27 septembre les salariés d'Air France sont convoqués devant le Tribunal de Grande Instance. Un rassemblement devant le TGI de Bobigny est donc prévu au 173, Av Paul Vaillant Couturier.

De 10h30 à 16h, se succéderont prises de paroles de salariés, de responsables syndicaux et politiques, etc et aussi un « Théâtre Forum » mis en scène par la compagnie Naje.

Les patron-ne-s ont beaucoup d'imagination sur les discriminations syndicales :

- Entrave au libre exercice de l'activité syndicale ;
- Atteinte à la liberté d'expression ;
- Fermetures de bourses du travail ;
- Atteintes au droit de grève ;
- Sanctions disciplinaires déguisées ;
- Dénigrement public des syndicats par le Medef et le gouvernement ;
- Autorisations de manifester en « liberté surveillée » dans le contexte d'Etat d'urgence ;
- Condamnation de militant-e-s en correctionnel.



Les Unions Locales de Rouen, St Etienne Sotteville et d'Elbeuf mettent un bus à disposition des camarades qui désirent s'y rendre.

Vous pouvez vous inscrire sur la boîte mail jusqu'au vendredi 23 septembre à 12h

ulcgt.sotteville.ser@wanadoo.fr

Le départ se fera à 8h sur le parking du parc des Expositions de Rouen

La participation sera de 10€ par personne.

D'autres journées de mobilisation sont programmées :

Goodyear, les 18 et 19 octobre à Amiens

Les Dockers du Havre, le 25 novembre à Paris

L'Union Départementale rappelle le principe de financement des déplacements qui repose sur la règle des 3 tiers (UD/UL/Syndicats).

Cette organisation doit nous permettre d'être plus efficaces et que chacun ait une maîtrise du nombre de places à prévoir, de solliciter les syndicats sur le financement et d'éviter le « gâchis » des places réservées et non prises.

Relevons le défi, mobilisons nous pour les libertés syndicales de toutes et tous;

On continue, on ne lâche rien !

Commandez dès maintenant le numéro de rentrée !!

PARUTION LE 6 SEPTEMBRE 2016



ACTUALITÉ

32 H : la campagne est lancée

RENTÉE SOCIALE

Unité syndicale contre la loi « travail »

CONSOMMATION

De la fourche à la fourchette : pour produire et consommer autrement (au débat du Forum Social avec la NVO et Indecosa)

+ CAHIER LOI TRAVAIL

8 pages de décryptage juridique

Disponible sur le stand de la nvo au forum social et sur nvo.fr



BON DE COMMANDE NVO RENTÉE



Société (si nécessaire à l'expédition)

Fédération

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal Ville

Email Tél.

Code article	Désignation	PU TTC	Quantité	Total
35512016	NVO rentrée n° 3551	3,00 €		
	Total de la commande			

Ce numéro est servi aux abonné(e)s

Règlement par chèque n° à l'ordre de la NVO

Banque

BON DE COMMANDE ET RÉGLEMENT À :

*Nouvelle SA La Vie Ouvrière
263, rue de Paris, Case 600,
93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 68 50
Fax : 01 49 88 68 66*

Cette origine : ouvrier

www.nvo.fr